

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00618

Numéro SIREN : 792 890 444

Nom ou dénomination : SARL TRIOLET CARROT

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/008504

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/008504**
n° de gestion : **2013B00618**
n° SIREN : **792 890 444 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 22/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SARL TRIOLET CARROT - Société à responsabilité limitée
zone artisanale ou zone d'activité du Perthuis 42220 Saint-sauveur-en-rue -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



712364

712364

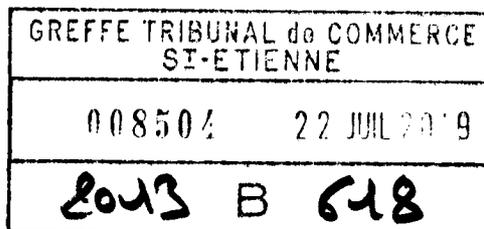
Désignation de l'entreprise : SARL TRIOLET CARROT				Néant	
Adresse de l'entreprise : ZA LE PERTHUIS 42220 ST SAUVEUR EN RUE					
Numéro SIRET* : 79289044400013					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12	
				Ex. N-1 clos le : 31/12/2017	
Exercice N, clos le : 31/12/2018					
ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010 20 000	012	20 000	20 000
M	Incorporelles - Autres*	014	016		
M	Immobilisations corporelles*	028 87 386	030 24 887	62 500	67 178
	Immobilisations financières* (1)	040 85	042	85	
Total I (5)		044 107 471	048 24 887	82 585	87 178
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050 7 935	052	7 935	8 269
I	- Marchandises*	060	062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064	066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068 9 451	070	9 451	5 670
U	(2) - Autres* (3)	072 3 359	074	3 359	3 749
L	Valeurs mobilières de placement	080	082		
A	Disponibilités	084 7 102	086	7 102	4 392
N	Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II		096 27 847	098	27 847	22 080
Total général (I + II)		110 135 319	112 24 887	110 432	109 257

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel*	120 1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124	
P	Réserve légale	126 100	100
R	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* <input style="width: 100px;" type="text" value="131"/>)	132 3 102	2 881
P	Report à nouveau	134	
R	Résultat de l'exercice	136 2 718	221
E	Provisions réglementées	140	
Total I		142 6 920	4 202
Provisions pour risques et charges		Total II 154	
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156 68 672	77 138
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166 15 079	18 314
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : <input style="width: 100px;" type="text" value="169"/> <input style="width: 100px;" type="text" value="11 126"/>)	172 19 761	9 604
E	Produits constatés d'avance	174	
Total III		176 103 512	105 055
Total général (I + II + III)		180 110 432	109 257

R	(1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	59 977
E	à moins d'un an				
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	875
V					
I	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immob. cédées au cours de l'ex.*	184	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.





				Néant		*
Désignation de l'entreprise :				Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)
SARL TRIOLET CARROT				31/12/2018		31/12/2017
A - RESULTAT COMPTABLE						
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210		
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214	145 070	144 977
	Production vendue services*	intra-communau.	217	218	9 732	12 967
D	Production stockée* (variati* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222	1 818	
	Production immobilisée*			224		
E	Subventions d'exploitation reçues			226		
X	Autres produits			230	5	11
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	156 625	157 955
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
H	Variation de stock (marchandises)*			236		
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	71 236	75 852
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	2 152	-4 077
	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	25 793	29 450
E	- mobilier - immobilier)					
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* : 243 673)			244	1 080	792
	Rémunérations du personnel*			250	46 668	50 211
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
X	Dotations aux amortissements*			254	5 468	4 415
P	Dotations aux provisions			256		
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant ciales étranger) 259)			262	3	9
	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles) 260)					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	152 399	156 652
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	4 226	1 303
	Produits financiers (III)			280		
D	Produits exceptionnels (IV)			290	488	
I	Charges financières (V)			294	1 437	1 042
V	Charges exceptionnelles (VI)			300	79	
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 o 347)					
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art 3 348)					
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306	480	39
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	2 718	221
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2				312	2 718	314
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318		
I	Provisions non déductibles*			322		
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	480	
T	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251		
	Part de loyers dispensé de réintégration			249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 a)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
	Zone revitalisation rurales (44 quinquies)	138	Bassins d'emploi à redynamiser	991	Pôle de compétitivité hors CICE	990
	Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		
	Dont : ZFA (44 quaterdecies)	345	Dont : investissements outre-mer	344	Dont : créance due au report en arrière du déficit*	346
	Déduct. exception. (art 39 decies)					
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352	3 198	354
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356		
E	Déficits antérieurs reportables* : dont imputés/résultat :					360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370	3 198	372

A 30

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



JC

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

JC

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	20 000			20 000
Terrains.....				
Constructions.....	66 280			66 280
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 622			11 622
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	8 694	790		9 484
Immobilisations financières.....		85		85
Total.....	106 597	875		107 471

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....	2 173	4 419		6 591
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 912	796		9 708
Autres immobilisations corporelles..	8 334	253		8 587
Total.....	19 419	5 468		24 887

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

JC 

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	20 000	
Eléments achetés.....		20 000
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	L	180 mois				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L	24 à 60 mois				
Autres immobilisations corporelles	L	24 à 48 mois				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	8 269	6 117	8 269	6 117
En-cours de production de biens		1 818		1 818
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	8 269	7 935	8 269	7 935

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	85		85
Actif circulant et charges constatées d'avance.	12 810	12 810	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

1 012

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

A
JC

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	10	100,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	10	100,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	68 672	8 694	19 661	40 316
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	15 079	15 079		
Dettes fiscales et sociales.....	3 357	3 357		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	16 404	16 404		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	103 512	43 534	19 661	40 316

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

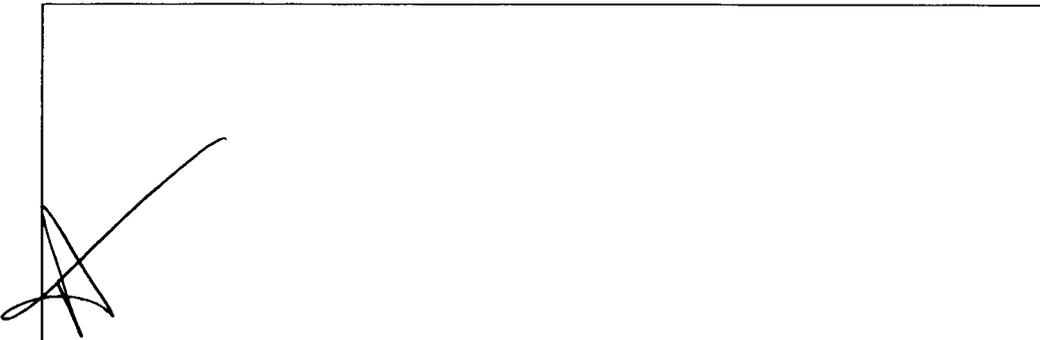
Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	2 000
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise



4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	7 604
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

--

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	4 590
Autres engagements réciproques.....	

--

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

--

Autres informations significatives

Non recensé

--

A
JC

SARL TRIOLET CARROT
ZA LE PERTHUIS

42220 ST SAUVEUR EN RUE

DOCUMENTS FISCAUX

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

~~A~~ 50

TRIOLET CARROT
Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 1 000 Euros
Siège Social : ZA du Perthuis - 42220 SAINT SAUVEUR EN RUE
792890444 RCS St Etienne

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF

Le 12 Juin à 17 heures

Les associés de la Société TRIOLET CARROT , société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, divisé en 10 parts sociales de 100 € chacune,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social,

Sur convocation verbale faite par la gérance plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, à chaque associé.

L' Assemblée est présidée par Monsieur Alain TRIOLET.

Parmi tous les associés désignés ci-dessous, sont présents ou représentés ceux à côté du nom desquels est apposée leur signature ou celle de leur mandataire :

-Monsieur TRIOLET Alain propriétaire de CINQ PARTS	5 parts
-Monsieur CARROT Joris propriétaire de DEUX CENT CINQUANTE PARTS	5 parts
TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL : DIX PARTS	----- 10 parts

Monsieur le Président constate que le quorum légal et statutaire est atteint.

L' Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Le rapport de gestion de la gérance.
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Un exemplaire des statuts.

Puis, Monsieur le Président déclare que le texte des résolutions proposées ainsi que les rapports et les documents comptables ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été communiqués aux associés le jour de la convocation et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L' Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018; quitus à la gérance
- Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce. Approbation des dites conventions
- Questions diverses.

Puis, Monsieur le Président donne lecture des comptes annuels, du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Personne ne demande à intervenir.

Monsieur le Président met alors aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes annuels et autre documents prévus par la loi ont été bien observées et, notamment, la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve le dit rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 2 717,90 € qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- Autres réserves : 2 717,90 €

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué aux titres des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat durant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, décide :

-de ratifier le montant de la rémunération allouée à Monsieur TRIOLET Alain en compensation de ses fonctions de gérant, au titre de l'exercice écoulé, soit 12 000 €, outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires (CSG et CRDS comprises), soit 8 192 €, et facultatives soit 5 625,83 €.

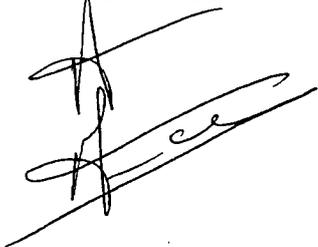
-de ratifier le montant de la rémunération allouée à Monsieur CARROT JORIS en compensation de ses fonctions de gérant, au titre de l'exercice écoulé, soit 12 000 €, outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires (CSG et CRDS comprises), soit 6 557 €, et facultatives soit 2 293,38 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant ici précisé que l'associé intéressé n'a pas pris part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture, par les associés présents.

Monsieur TRIOLET Alain



Monsieur CARROT Joris

JC
